

ABIVAX NOMME LE DR SOPHIE BIGUENET EN TANT QUE DIRECTRICE MEDICALE

Le Dr Sophie Biguenet rejoint Abivax au 1^{er} mars 2021

En tant que Directrice Médicale, Sophie Biguenet assurera la transition du principal programme clinique d'ABX464 pour le traitement des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI) vers la phase 3 en 2021

PARIS, France, le 01 mars 2021 – 18h00 (CET) – Abivax SA (Euronext Paris : FR0012333284 – ABVX), société de biotechnologie au stade clinique qui vise à moduler le système immunitaire afin de développer de nouveaux traitements contre les maladies inflammatoires, le cancer et les maladies virales, a annoncé aujourd'hui la nomination du Dr Sophie Biguenet en tant que Directrice Médicale à compter du 1^{er} mars 2021. Le Dr Biguenet dispose de 25 ans d'expérience dans le secteur académique ainsi que dans l'industrie biopharmaceutique. Elle apporte une grande expertise internationale dans le développement clinique, ayant mené à terme l'enregistrement de nombreux nouveaux médicaments dans différents domaines thérapeutiques, notamment dans l'immunologie, la virologie et les maladies du foie. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, le Dr Biguenet succède au Dr Jean-Marc Steens, qui prendra sa retraite au cours des prochains mois après six ans en tant que Directeur Médical d'Abivax. Au sein d'Abivax, le Dr Steens a été notamment impliqué dans le repositionnement et l'avancement clinique du candidat médicament phare ABX464 vers des études de phases avancées dans les maladies inflammatoires chroniques.

Le Professeur Hartmut J. Ehrlich, Directeur Général d'Abivax, dit : « *Nous sommes heureux d'accueillir Sophie Biguenet au sein d'Abivax et de profiter de sa grande expérience et de ses larges compétences afin de pouvoir mener à bien avec succès les futurs développements cliniques et médicaux de la Société. Les mois à venir seront très importants pour déterminer l'orientation stratégique future d'Abivax, compte tenu des résultats de trois programmes cliniques d'ABX464 attendus au deuxième trimestre 2021, à savoir les résultats de l'étude d'induction de phase 2b dans la rectocolite hémorragique, les données de l'étude d'induction de phase 2a dans la polyarthrite rhumatoïde et les résultats de l'essai de phase 2b/3 chez les patients Covid-19 à risque élevé. Je voudrais également saisir cette opportunité pour remercier Jean-Marc de demeurer disponible le temps nécessaire pour assurer une transition efficace pendant cette période déterminante pour la Société, notamment lors de l'analyse et de la présentation des résultats cliniques à venir.* »

Avant de rejoindre Abivax, le Dr Biguenet a occupé le poste de Directrice Médicale de Versantis, une société de biotechnologie suisse en phase clinique, où elle a géré avec succès la transition du portefeuille des produits du stade préclinique à la phase 2b. Elle est chirurgien général et pédiatrique diplômée d'État et a effectué sa formation de médecin spécialiste en France. Elle a débuté sa carrière dans l'industrie biopharmaceutique en travaillant sur l'immunosuppression dans la transplantation d'organes solides (Roche). Par la suite, Sophie Biguenet a occupé différents postes de direction dans le développement de médicaments en France (Biogen Idec), aux États-Unis (Bristol-Myers Squibb, AbbVie) et en Suisse (Medicines for Malaria Venture, Versantis).

« *Je suis ravie de rejoindre l'équipe d'Abivax pendant cette période passionnante pour la Société. Dans le cadre des programmes de développement clinique, des décisions importantes seront à prendre et à mettre en œuvre dans un futur proche.* », dit le **Dr Sophie Biguenet, Directrice Médicale d'Abivax.** « *Etant donné que les MICI représentent le programme clinique prioritaire d'Abivax, l'initiation de deux études pivotales de phase 3 dans la rectocolite hémorragique et d'une étude pivotale de phase 2b/3 dans la maladie de Crohn constituera le socle du développement clinique avancé d'ABX464. Je suis impatiente de prendre en charge l'avancement des programmes cliniques d'ABX464 afin d'exploiter l'intégralité de son potentiel en tant que nouvelle option thérapeutique efficace à long terme, permettant de répondre aux besoins médicaux importants non satisfaits dans le domaine des maladies inflammatoires, ainsi que dans la Covid-19.* »

À propos d'Abivax (www.abivax.com)

Entreprise de biotechnologie en phase clinique, Abivax vise à moduler le système immunitaire de l'organisme pour traiter les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques, d'infections virales et de cancer. Abivax est cotée sur le compartiment B d'Euronext (ISIN : FR0012333284 – Mémo : ABVX). Basée à Paris et Montpellier,



Abivax a deux candidats médicaments en développement clinique, ABX464 pour le traitement des maladies inflammatoires sévères et ABX196 pour le traitement du carcinome hépatocellulaire.

Pour plus d'informations sur la Société, visitez le site www.abivax.com/fr. Suivez-nous également sur Twitter @ABIVAX_.

Contacts

Abivax

Communications

Regina Jehle

regina.jehle@abivax.com

+33 6 24 50 69 63

Investors

LifeSci Advisors

Chris Maggos

chris@lifesciadvisors.com

+41 79 367 6254

Press Relations & Investors Europe

MC Services AG

Anne Hennecke

anne.hennecke@mc-services.eu

+49 211 529 252 22

Public Relations France

Actifin

Ghislaine Gasparetto

ggasparetto@actifin.fr

+33 6 21 10 49 24

Public Relations France

DGM Conseil

Thomas Roborel de Climens

thomasdeclimens@dgm-conseil.fr

+33 6 14 50 15 84

Public Relations USA

Rooney Partners LLC

Marion Janic

mjanic@rooneyco.com

+1 212 223 4017

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, des prévisions et des estimations (y compris le recrutement de patients) relatives à certains programmes de la Société. Bien que la Société considère que ses déclarations prospectives, prévisions et estimations sont fondées sur des hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus jugés raisonnables, ces déclarations prospectives, prévisions et estimations peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives, prévisions et estimations. Une description de ces risques, aléas et incertitudes figure dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers au titre de ses obligations réglementaires, à l'instar de son Document d'Enregistrement Universel. En outre, les présentes déclarations prospectives, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. Les lecteurs sont donc invités à ne pas s'y fier indûment. Abivax décline toute obligation d'actualisation de ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dont la Société aurait postérieurement connaissance, à l'exception de ce qui est requis par la législation. Ce communiqué de presse n'a qu'un but informatif, et les informations qui y sont contenues ne constituent pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans toute juridiction, notamment en France. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a pas non plus de lien avec les objectifs de placement, la situation financière ou les besoins particuliers de qui que ce soit. Il ne doit pas être considéré par quiconque comme un substitut à l'exercice de son propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être restreinte par certaines législations locales. Les destinataires de ce communiqué de presse sont tenus de s'informer sur les éventuelles restrictions auxquelles ils pourraient être contraints et, le cas échéant, de les respecter.